

Prévention du suicide et Promotion de la santé mentale

Coordination territoriale de la Charente



- M. L. THIEL, directeur,
- Mme le Docteur M.J. ROUSSEAU
médecin psychiatre - chef du pôle accueil, orientation et addictions

M. Patrick RIVIERE
Infirmier en psychiatrie et en santé mentale
Coordonnateur



M. Arnaud JODIER
Psychologue clinicien

Les partenaires

Les professionnels médico-sociaux et éducatifs,
Les collectivités locales et territoriales,
Les institutionnels,
Les associations,
et tout partenaire ayant en charge les publics ciblés.

Mise à jour mars 2014

Prévention du suicide et Promotion de la santé mentale

Les populations prioritairement ciblées

Les adolescents et les jeunes adultes, les personnes au travail, les personnes âgées, les personnes placées sous main de justice, les personnes en situation d'exclusion.

Les missions de la coordination territoriale

- Impulser, coordonner et suivre la mise en œuvre des actions.
- Développer le repérage et la prise en charge précoce des personnes en situation de souffrance psychique.
- Prévenir le suicide et promouvoir la santé mentale.

Les actions proposées

- Information et communication.
- Animation du travail en réseau.
- Formation des professionnels à la crise suicidaire.
- Développement des programmes de prévention et de promotion en santé mentale.
- Aide au montage de projets en santé mentale.
- Travaux de recherche.

Contact : Patrick Rivière - Coordonnateur territorial - Centre Hospitalier Camille Claudel - C.M.P. - 152, rue Alfred de Vigny - 16000 ANGOULÊME
Tél. : 06 64 50 36 99 / 05 45 95 21 40 / 05 45 67 56 75 • patrick.riviere@ch-claudel.fr



Coordination territoriale de la Charente

